

## APRES LE RENDU DES EXPERTS, PLUS QUE JAMAIS MOBILISONS-NOUS

Les experts ont rendu leur copie au Comité de pilotage le 5 mai, avant la remise de leur rapport à l'ARH.

En résumé, trois propositions sont faites :

1- Autorisations de fonctionnement de la maternité et de la chirurgie transférées sur Crest, Die étant une « maison de 1<sup>er</sup> recours et des solidarités »...

2- Redistribution des activités sur deux sites. A Die, la maternité. A Crest les urgences avec une antenne du SMUR et la chirurgie programmée. Donc, plus de chirurgie à Die ; la maternité ne tarderait pas à suivre.

3- Regroupement de la médecine, chirurgie et obstétrique (MCO) dans un centre hospitalier intercommunal situé entre Die et Crest, intégrant une Communauté Hospitalière regroupant également Valence et Romans. Die n'aurait plus, en fait, que les personnes âgées et les bâtiments actuels seraient destinés « à accueillir la maison de santé », en complément de « celle qui est en projet à Aoûste-sur-Sye » !

C'est l'application pure et simple de la loi Bachelot anticipée.

Pour le Collectif de Défense de l'Hôpital de Die, ces fausses solutions sont inacceptables. Au nom du Collectif, son président a rappelé le préalable du maintien de la maternité et de la chirurgie d'urgence avec un renforcement du Centre Hospitalier de Die, compte tenu de la situation géographique du Diois, de la nécessaire proximité et de la sécurité.

Les décideurs, s'ils faisaient fi de ces éléments primordiaux, devraient prendre alors leurs responsabilités en cas d'accidents graves qui auraient une issue fatale. Iront-ils jusque-là ? Plus que jamais, nous en appelons à la mobilisation des Dioises et des Diois.

Nous invitons à participer en nombre **au forum du 7 mai, à 20 H 30**, salle polyvalente, avec la participation d'Evelyne Combier, docteur en médecine, pédiatre, chercheur, co-auteur du rapport qu'elle nous a présenté le 2 avril : « Les disparités interrégionales de l'offre de soins sont-elles légitimes ?... » Nous tiendrons ensuite une **réunion publique du collectif le lundi 11 mai de 18 H à 20 H**, salle des Sociétés (la seule étant libre) pour envisager ensemble la suite à donner dans le rassemblement le plus large possible.

Collectif de Défense de l'Hôpital de Die  
Le 5 mai 2009